



**Association sans but lucratif reconnue d'utilité publique
Constituée en 1967**

**Prévention et prise en charge de la déviance
et de la marginalisation**

Rapport d'Activités 2013

www.cnds.lu

Membres du Conseil d'Administration

Jean-Paul WICTOR (président), Marianne KIRCH-SCHMIT (secrétaire), Jacques MANGEN (trésorier), Christian BILLON, Marc FISCHBACH Gilles HERRMANN, Norbert LINDENLAUB, Raymond PIR, et Roger ZANTER.

Remerciements

Un grand merci revient aux généreux donateurs, qui soutiennent les objectifs de l'association.

Le CNDS est membre de



CNDS–Wunnen

Foyers Mersch, Diekirch, Ettelbruck, Hautbellain et Foyer Paul Faber

Objectifs

Le CNDS cherche à mettre tous les moyens en œuvre pour aider toute personne ou famille en danger de déviance. Il s'agit de soutenir l'adulte, le couple ou la famille en situation ou en danger de marginalisation dans leurs efforts pour retrouver une place digne dans la société.

Les structures d'hébergement sont constituées de la façon suivante :

- *Le Foyer Paul Faber* à Moutfort (8 lits conventionnés) et les *Foyers de l'Entraide* qui sont constitués de 4 communautés de vie ou foyers, à Mersch, Ettelbruck, Diekirch et Hautbellain. (30 lits conventionnés)

Chaque foyer a un responsable à temps-plein ou à mi-temps. Ces foyers sont en contact régulier les uns avec les autres et avec l'administration située à Vichten. Sur ces structures d'hébergement se greffe le suivi social des anciens qui reviennent au foyer pour une aide ponctuelle (gérance de l'argent, aide à la recherche de logement, entretiens de soutien psychologique,...). Les présences du personnel dans les maisons se limitent à la journée essentiellement pendant les présences des pensionnaires, jours ouvrables et jours fériés. Donc, il n'y a pas de présences dans les foyers le week-end et la nuit. En cas de congé du responsable du foyer, les responsables des autres structures prennent le relais

Financement

Les structures d'hébergement et d'accompagnement socio-éducatif sont liées au Ministère de la Famille et de la Solidarité :

- par une convention pour la structure d'hébergement, à raison de 48 lits pour l'année 2013
- par des budgets pour le suivi social et pour le projet de mises au travail.
- par un budget pour les activités non conventionnées comme le MPPS ou les frais de spécialisation

Procédures d'admission

Un appel téléphonique de la personne demanderesse permet de fixer un premier rendez-vous dans le local administratif à Vichten.

Les responsables, lors de cet entretien, cherchent à cerner la demande. La personne présente-t-elle une problématique qui lui permet d'être identifiée dans la population cible ? Est-elle prête à accepter les conditions de vie dans un foyer, à s'intégrer à un groupe, à respecter nos règles de fonctionnement? Garde-t-elle un projet de vie ou cherche-t-elle un logement bon marché, c'est-à-dire, acceptera-t-elle un travail social ou éducatif de la part du CNDS-Wunnen?

Le chargé de direction doit évaluer si les structures sont adaptées afin que la personne puisse réintégrer la société dans un durée raisonnable (un séjour idéal ne pourra pas dépasser un an). Dans la négative, il donne d'autres adresses plus adaptées à cette personne. Si la personne veut intégrer la structure CNDS-Wunnen, on lui propose alors un rendez-vous dans la maison la plus adaptée selon plusieurs critères :

- a) Tous les foyers, sauf la Maison Neiers fonctionnent en respectant le concept suivant : une mixité des sexes (hommes et femmes), des âges, des problématiques (pour éviter la stigmatisation des personnes selon leur problème) et des origines (pas d'institutionnalisation importée). Le but est de rendre le groupe de vie le plus ressemblant à un substitut de la famille.
- b) La Maison Neiers n'accepte que des personnes seules (m/f), ayant un revenu et une autonomie plus avancée.
- c) L'accueil de la personne dépend des places disponibles.
- d) Le style éducatif de chaque responsable de maison est différent et donc plus ou moins adapté à cette personne.
- e) Le lieu de l'habitat (une ville est-elle plus adaptée qu'un village? Si la personne travaille, dans quelle région du pays ?...)

Le rendez-vous dans le foyer permet de constater si la personne peut s'intégrer dans un groupe de vie et si le fonctionnement du CNDS-Wunnen n'est pas trop étranger à sa demande. La personne vient en général passer plusieurs heures au sein du groupe avant de retourner. Elle peut s'entretenir avec les autres résidents et le responsable, elle visite la maison.

Régulièrement, une commission d'admission, présidée par le chargé de direction, prend une décision quant à l'admission de la personne. L'admission a lieu assez rapidement mais de préférence pas juste avant le week-end pour ne pas commencer l'hébergement par deux jours sans la présence d'un membre du personnel.

Objectifs du séjour auprès de CNDS – Wunnen

Durant le temps où la personne vit dans le foyer, l'équipe veille à stabiliser la personne au niveau psychique, social et relationnel de telle sorte qu'elle puisse vivre ensuite intégrée dans la société avec ou sans notre aide (suivi social) :

- recherche de travail ou d'occupation. Si la personne ne trouve pas d'occupation après quelques semaines, elle garde le contact avec la vie professionnelle dans le cadre d'un stage bénévole dans une des structures de travail du CNDS.
- recherche de revenus : salaire, RMG, rente, allocations familiales, pension alimentaire,...
- hygiène dans le foyer et dans sa chambre et hygiène personnelle.
- santé physique et psychique : rendez-vous chez les différents médecins ou spécialistes nécessaires.
- gestion de l'argent et des dettes. Cette gestion est menée avec la personne elle-même par un membre responsable du personnel.
- relations aux autres et avec le personnel.
- éducation des enfants ou gestion du droit de visite en centre d'accueil
- enfin, recherche de logement adapté à la personne et sa situation financière et sociale.

Quand nous estimons que la personne n'est pas capable de rester intégrée dans la société à long terme sans notre aide, nous lui proposons un suivi social adapté avec selon les cas :

- repas du soir au foyer
- vie au foyer durant la journée
- entretiens journaliers avec le responsable

- gestion administrative
- recherche de travail ou de logement plus adapté
- suivi de la santé physique ou psychique
- éducation des enfants
- etc...

1.2.1. Séjour à moyen et long terme (durée de séjour supérieure à 1 mois)

1.2.1.1. Généralités de la population cible

| Nom du service Organisme gestionnaire | Total : Nombre de clients différents | Nombre de journées de présence | Adultes | | Mineurs | | Familles | | Nombre de jours de présence | |
|---|---|--------------------------------------|---------|--------|---------|--------|----------|---------------------|--------------------------------|--------|
| | | | Hommes | Femmes | Garçons | Filles | Couples | Mono- parentales | Hommes | Femmes |
| CNDS-WUNNEN | | | | | | | | | | |
| PF+FOSE | 63 | 11157 | 29 | 23 | 7 | 4 | 2 | 4 | 6040 | 5117 |
| | | | | | | | | | | |

1.2.1.2. Durée de séjour

| Nom du service/Organis me gestionnaire | Durée du séjour | Total : Nombre de clients différents | Hommes | Femmes |
|--|--------------------------|---|--------|--------|
| | 1 mois à 3 mois | 17 | 11 | 6 |
| | 3 mois à 6 mois | 13 | 7 | 6 |
| | 6 mois à 12 mois | 14 | 5 | 9 |
| | 12 mois à 24 mois | 16 | 13 | 3 |
| | Plus de 24 mois | 3 | | 3 |

1.2.1.3. Tranche d'âge de la population cible

| Âge | Hommes | Femmes | Total |
|---------|--------|--------|-------|
| < 18 | 7 | 4 | 11 |
| 18 – 25 | 17 | 10 | 27 |
| 26 – 30 | 2 | 4 | 6 |
| 31 – 40 | 4 | 5 | 9 |
| 41 - 50 | 2 | 2 | 4 |
| 51 – 60 | 4 | 2 | 6 |
| 61- 70 | | | |
| 71 – 80 | | | |
| + 80 | | | |
| inconnu | | | |

1.2.1.4. Nationalité de la population cible

| Nationalité | Hommes | Femmes | Total |
|-------------------------------------|---------------------------------|-----------------------|-------|
| Luxembourgeoise | 21 | 21 | 42 |
| Ressortissants UE (précisez) | P : 7 It :1 Fr :4 B :1 | P :4 D :1 Fr :1 | 19 |
| Ressortissants non UE (précisez) | CV :1 Ind : 1 | | 2 |

Méthodes d'action

Notre objectif est d'augmenter de manière systématique l'autonomie individuelle de l'individu hébergé de telle manière qu'elle lui permette de vivre, seul ou avec sa famille,

intégré dans la société en ne faisant plus appel à nos services que de manière ponctuelle.

Cette autonomie individuelle peut se traduire en plusieurs facteurs plus ou moins indépendants :

emploi, formation ou école, situation financière : revenus, dettes, gestion financière ; justice, situation familiale et sociale : relations avec les enfants et les parents, mobilité, intégration dans le foyer : vie dans le groupe, relations aux autres ; intégration dans le foyer : relations au personnel ; documents administratifs, santé physique et psychique, y compris les risques de consommation ; logement (critère utile à la fin du séjour) et enfin d'autres critères à définir et propres à chaque personne. Le travail d'action se concentre bien sûr sur chacun des facteurs qui posent problème mais l'ensemble des facteurs constitue l'objectif de travail des membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Dans nos structures d'hébergement, nous travaillons dans le cadre d'une recherche permanente d'une autonomie maximale et individuelle. Dans ce modèle, nous insistons sur la mixité, c'est-à-dire le mélange conscient et recherché des :

- Sexes (hommes et femmes),
- Âges (des adultes, des personnes âgées qui ont gardé un projet de vie),
- Problématiques (maladie mentale, handicap mental, famille monoparentale, sans-abrisme, surendettement, surconsommation de substances illicites, chômage,...),
- Origines (hôpitaux psychiatriques, foyer Ulysse, autres foyers, rue, prison, famille,...).
- Occupations ou emplois (des personnes avec rente, des mères en congé de maternité, des bénéficiaires du RMG avec statut de travailleur handicapé, des bénéficiaires d'une ATI avec convention SNAS, un emploi rémunéré,...).

Type de population dans les structures

La population qui vit ou travaille dans nos structures correspond aux buts et objectifs de notre asbl. Elle provient de milieux sociaux défavorisés. Ces personnes se caractérisent par une inadaptation généralisée et un tissu social très détérioré, c'est-à-dire :

- des lacunes cognitives et intellectuelles,
- un manque de qualifications scolaires puis professionnelles,
- un besoin urgent de logement décent,
- un équilibre psychique et une santé physique instables et fragiles,
- une tendance à la surconsommation d'alcool ou de drogues,
- un passé psychologique très lourd (abus, placements,...) et des problèmes psychiatriques,
- les difficultés liées à la vie (mono)parentale : éducation et/ou placement des enfants,
- un manque de structures familiales encadrantes.

La plupart de nos clients sont concernés par un ensemble de ces problèmes. Ce sont toujours des situations multi-problématiques. C'est pourquoi, ces personnes ne trouvent que difficilement des structures d'hébergement ou de mises au travail. En effet, le plus souvent, ces structures se concentrent sur une seule problématique. Nous acceptons par exemple une personne souffrant de problèmes psychiatriques légers et de lourds problèmes sociaux (voir les foyers pour personnes souffrant de troubles psychiques). Nous ne refusons pas une personne souffrant de difficultés intellectuelles et ayant un passé judiciaire lourd (voir les foyers pour personnes à retard mental). Nous n'exigeons pas que des parents se séparent pour entrer avec les enfants au foyer en cas de gros problèmes d'hébergement (voir les foyers pour femmes battues).

Il faut noter que la population décrite ci-dessus n'a guère changé.

Causes du sans-abrisme :

- Immigration (séjour, travail)
- Sortie d'une institution (hôpital, prison, etc.)
- Problèmes financiers (dettes)
- Problèmes personnels (besoin d'accompagnement / addiction / santé)
- Violence
- Perte d'emploi / chômage
- Expulsion / déguerpissement
- Problèmes relationnels / conflit familial / décès
- Fin de bail / logement impropre à l'habitation / absence de logement
- Action du propriétaire (expulsion) / saisie hypothécaire

Certaines limites nous sont imposées quant à cette population cible. Nous refusons en effet des personnes qui :

- sont de nationalité étrangère en situation irrégulière (pas d'attestation d'enregistrement, ou carte de séjour pas encore valable depuis 6 mois),
- présentent un handicap physique et psychique trop lourd car nos maisons ne sont pas adaptées à ce type de problématiques.
- refusent de ne pas consommer de l'alcool et des substances illicites durant leur séjour.
- sont mineures non accompagnées par au moins un de leurs parents.

Remarque : il faut noter que notre foyer à Diekirch était fermé d'avril 2013 jusqu'à janvier 2014 pour des raisons de rénovation.

Nombre de demandes 2013 : 409

Nombre de dossiers 2013 : 220

Maison Neiers

1.2.1. Généralités de la population cible

| Nom du service Organisme gestionnaire | Total : Nombre de clients différents | Nombre de journées de présence | Adultes | | Mineurs | | Familles | | Nombre de jours de présence | |
|---|---|--------------------------------------|---------|--------|---------|--------|----------|---------------------|-----------------------------------|------------|
| | | | Hommes | Femmes | Garçons | Filles | Couples | Mono- parentales | Homm es | Femm es |
| CNDS-WUNNEN | | | | | | | | | | |
| Maison Neiers | 16 | 3007 | 6 | 10 | | | | | 1219 | 1788 |

1.2.2. Séjour de la population cible

| Nom du service/Organis me gestionnaire | Durée du séjour | Total : Nombre de clients différents | Hommes | Femmes |
|--|-----------------|---|--------|--------|
| | | | | |

| | | | | |
|--|----------------------|---|---|---|
| | < 1 semaine | | | |
| | 1 semaine – < 1 mois | 1 | | 1 |
| | 1 mois à 3 mois | 1 | | 1 |
| | 3 mois à 6 mois | 1 | 1 | |
| | 6 mois à 12 mois | 5 | 3 | 2 |
| | 12 mois à 24 mois | 5 | 1 | 4 |
| | Plus de 24 mois | 3 | 1 | 2 |

1.2.3. Tranche d'âge de la population cible

| Âge | Hommes | Femmes | Total |
|---------|--------|--------|-------|
| < 18 | | | |
| 18 – 25 | 2 | 2 | 4 |
| 26 – 30 | | | |
| 31 – 40 | 1 | 1 | 2 |
| 41 - 50 | 1 | 4 | 5 |
| 51 – 60 | 2 | 1 | 3 |
| 61- 70 | | 2 | 2 |
| 71 – 80 | | | |
| + 80 | | | |
| inconnu | | | |

1.2.4. Nationalité de la population cible

| Nationalité | Hommes | Femmes | Total |
|----------------------------------|--------|--------------------|-------|
| Luxembourgeoise | 3 | 5 | 8 |
| Ressortissants UE (précisez) | P : 3 | P :3 Fr :1 B :1 | 8 |
| Ressortissants non UE (précisez) | | | |

Nombre et types d'activités réalisées avec la population cible

La Maison Neiers accueille une population adulte (homme et femme) en situation de crise ou séparation/divorce. Ces personnes présentent la plupart du temps des difficultés d'intégration et sont en risque de tomber dans une situation d'isolation sociale ou de marginalisation. Une certaine autonomie, un certain sens des responsabilités sont des conditions indispensables pour une prise en charge. Le travail se base sur un suivi des situations de vie actuelles. Un échange régulier entre le personnel et les personnes hébergées est obligatoire. Le personnel peut assurer un conseil au niveau juridique, financier, personnel. Une aide leur est apporté pour planifier leur vie à plus au moins long terme, que ce soit au niveau de la recherche de logement, de travail, de rétablir des contacts sociaux valables ou de se resituer affectivement.

Le Café propose un cadre accueillant où se retrouvent les habitants et des personnes externes. C'est un lieu de rencontre, de pause, où s'organisent régulièrement certaines activités comme un brunch le dimanche, des soirées de jeux ou d'autres activités. Il y est également possible d'obtenir un plat de jour gratuit pour les personnes qui se trouvent passagèrement en crise financière (bon d'un service sociale de proximité du Nord).

La population qui vit ou travaille dans nos structures correspond aux buts et objectifs de notre asbl. Elle provient de milieux sociaux défavorisés. Ces

personnes se caractérisent par une inadaptation généralisée et un tissu social très détérioré, c'est-à-dire :

- des lacunes cognitives et intellectuelles,
- un manque de qualifications scolaires puis professionnelles,
- un besoin urgent de logement,
- un équilibre psychique et une santé physique instables et fragiles,
- une tendance à la surconsommation d'alcool ou de drogues,
- un passé psychologique très lourd (abus, placements,...) et des problèmes psychiatriques,
- situation de séparation ou de divorce
- un manque de structures familiales encadrantes.
- Problèmes financiers passagers
- Rupture du travail (RMG, chômage)

La plupart de nos clients sont concernés par un ensemble de ces problèmes. Ce sont toujours des situations multi-problématiques. C'est pourquoi, ces personnes ne trouvent que difficilement des structures d'hébergement ou de mises au travail. En effet, le plus souvent, ces structures se concentrent sur une seule problématique. Nous acceptons par exemple une personne souffrant de problèmes psychiatriques légers et de gros problèmes sociaux (voir les foyers pour personnes souffrant de troubles psychiques). Nous ne refusons pas une personne souffrant de difficultés intellectuelles et ayant un passé judiciaire lourd (voir les foyers pour personnes à retard mental).

Il faut noter que la population décrite ci-dessus n'a guère changé.

Solutions de sortie:

- Location au marché non subventionné / privé
- Location / Hébergement au marché subventionné / social
- Autres : chambres à l'extérieur

Service Housing First

| Nom du service / Organisme gestionnaire | Nombre de demandes | Nombre de personnes encadrées | Adulte seul F | Adulte seul H | Nombre de familles | Nombre de consultations/Visites | Nombre d'appels téléphoniques |
|---|--------------------|-------------------------------|---------------|---------------|--------------------|---------------------------------|-------------------------------|
| SUIVI | 3 | 9 | 6 | 3 | | 146 | Non chiffré |
| HOUSING FIRST | 9 | 4 | 1 | 3 | | 105 | Non chiffré |

Tranche d'âge de la population cible

| Âge | Hommes | Femmes | Total |
|---------|--------|--------|-------|
| < 18 | | | |
| 18 – 25 | 1 | 1 | 2 |
| 26 – 30 | | | |
| 31 – 40 | 1 | | 1 |
| 41 - 50 | 1 | 2 | 3 |
| 51 – 60 | 2 | 1 | 3 |
| 61- 70 | 1 | | 1 |

| | | | |
|---------|--|---|---|
| 71 – 80 | | 3 | 3 |
| + 80 | | | |
| inconnu | | | |

Nationalité de la population cible

| Nationalité | Hommes | Femmes | Total |
|----------------------------------|--------|--------------------|-------|
| Luxembourgeoise | 3 | 6 | 9 |
| Ressortissants UE (précisez) | P : 3 | P :3 Fr :1 B :1 | 8 |
| Ressortissants non UE (précisez) | | | |

- Visites régulières au domicile de la personne (variant de une fois par mois jusqu'à plusieurs fois par semaine)
- Aide dans les domaines administratives et financiers (compréhension et rédaction de lettres, établissement de plans financiers, proposition d'une gérance financière...)
- Appui dans l'organisation des tâches dans le ménage même
- Organisation des différents travaux de rénovation si nécessaire
- Soutien dans la recherche d'un programme thérapeutique
- Encouragement à un suivi médical régulier
- Aide à la recherche de travail
- Aide à la recherche d'un logement plus adapté aux besoins et ressources de la personne

Concept et population

Housing First est un concept relativement récent qui permet de lutter contre le sans-abrisme en proposant aux personnes concernées une alternative aux structures d'hébergement classiques. Contrairement aux formes d'hébergement de type foyer, les bénéficiaires n'ont pas besoin de se qualifier à travers les différentes formes d'habitations, mais peuvent emménager de suite dans un logement à eux. Ainsi ils on ne requiert pas l'abstinence d'alcool ou d'autres substances addictives comme condition sine qua non. Il est possible de faire appel à un soutien ou des programmes de thérapie mais ceux-ci ne sont pas obligatoires. Le concept est basé sur le fait qu'une personne ou famille sans abri ont besoin avant tout d'un logement, les autres problèmes pouvant être abordés par la suite.

Les structures de logement du CNDS offrent depuis longtemps des aides flexibles dans les diverses formes d'habitation. Nous avons comme objectif d'adapter les aides aux différents besoins et de permettre de développer un maximum l'autonomie de chaque client. L'approche cherche à renforcer la personne dans ses ressources (« empowerment »). Malgré l'offre, nous sommes toujours dans l'obligation de refuser des personnes dans nos structures ordinaires, car nous ne pouvons pas leur proposer une forme de logement qui leur convient. Ce sont par exemple des personnes qui ont un problème de dépendance et qui ne sont pas prêtes à y renoncer, ou encore des personnes incapables de vivre en groupe et ne voulant ou ne pouvant pas accepter les règles de vie en commun. Ou encore des personnes qui sont passés par beaucoup de centres sociaux et ayant épuisé les voies thérapeutiques. Le projet Housing First complète nos structures déjà existantes et enrichit l'aide à la personne individuelle. La personne concernée se

trouve dans son logement, espace sécurisant qui garantit une certaine vie privée, tout en pouvant s'appuyer sur des aides ponctuelles adaptées à ses besoins.

Depuis le lancement du projet en mai 2013, on reçoit de plus en plus de demandes de personnes qui ont besoin d'un logement et qui ne conviennent pas au concept des structures ordinaires. Malheureusement on ne peut pas répondre à toutes ces demandes, faute de logements disponibles et/ou manque de revenu de la part de l'intéressé.

Nei Aarbecht

Activités

Fin 1985, l'action Nei Aarbecht a été créée dans le but de permettre aux demandeurs d'emploi une remise au travail adaptée à leurs capacités et à leurs problèmes.

La base de l'activité économique développée à Nei Aarbecht est la récupération chez des particuliers c.à.d. la collecte, le tri, le recyclage et la vente de ces objets d'occasion.

Les objets collectés sont répartis sur différents ateliers ; dans chaque atelier, un chef d'atelier et son équipe assurent la remise en état des objets et leur valorisation pour la vente.

Les différents domaines d'activités :

- chauffeur, convoyeur (charge et décharge de camions)
- menuiserie, montage, démontage meubles
- électricité (électroménager et audiovisuel)
- nettoyage (espaces intérieurs et extérieurs)
- vente, mise en place dans l'espace de vente
- démontage d'objets non-utilisables et/ou recyclables
- jardinage, soins et surveillance d'animaux
- couture, retouche, lavage et repassage de vêtements

Les personnes prises en charge sont des hommes et de femmes de 18 à 60 ans, qui sans appui ne suffisent pas aux exigences du marché de l'emploi.

Au 31.12.2013, Nei Aarbecht avait 39 demandeurs d'emploi en charge et pendant l'année 2013 Nei Aarbecht a encadré au total 74 personnes dans sa structure de travail.

| | |
|----|-------------------------------------|
| 24 | contrats ATI |
| 6 | occupations temporaires indemnisées |
| 5 | contrats CAE |
| 4 | bénévoles |

Parmi les 39 personnes il y avait 36 hommes et 3 femmes. En 2012, nous avons encadré 60 personnes donc le taux des usagers a augmenté de 23 %.

Conditions d'embauche

Les demandeurs d'emploi encadrés à Nei Aarbecht doivent accomplir les conditions d'embauche suivantes :

- Résidents au Luxembourg
- Inscrits auprès de l'Administration de l'Emploi
- Agés au minimum de 18 ans, sans condition de sexe, de nationalité ou de niveau de qualification

- Pour des raisons de communication, les demandeurs d'emploi doivent au moins parler une des trois langues luxembourgeoise, allemande ou française.

Types de contrats

Contrat d'appui-emploi (CAE)

Depuis le 1 juillet 2007 le contrat d'auxiliaire temporaire (CAT) a été remplacé par le contrat d'appui-emploi (CAE). La finalité de ce contrat est de donner une initiation et/ou une formation pratique et théorique au jeune demandeur d'emploi en vue d'augmenter ses compétences et de faciliter son (ré-)intégration sur le marché du travail. Ce contrat est conclu entre l'ADEM et le jeune et la durée totale ne peut dépasser douze mois. La durée hebdomadaire est limitée à trente-deux heures et le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Etre âgé de moins de 30 ans accomplis
- Etre inscrit depuis 3 mois à l'ADEM
- Etre bénéficiaire d'une convention d'activation proposée par l'ADEM

Affectation temporaire indemnisée (ATI)

Il s'agit d'une mesure d'insertion dans le cadre de la loi RMG.

Stage bénévole

Demande de la part des services sociaux externes (office sociaux) et internes du CNDS (structures de logement); il s'agit de personnes qui sont passagèrement sans travail pour des raisons diverses mais qui doivent payer un loyer. Pour éviter un déguerpissement, le service social propose un stage bénévole et en contrepartie il prend en charge le loyer.

Occupation temporaire indemnisée (OTI)

Depuis le 12 octobre 2007 Nei Aarbecht dispose de l'agrément d'engager 6 chômeurs dans le cadre d'une mise au travail. Les chômeurs en mise au travail bénéficient en dehors de leur chômage d'une indemnité supplémentaire de 148,74 € brut par mois d'affectation.

Commentaire :

En 2013, le CNDS-Nei Aarbecht a engagé 47 ouvriers sous le statut suivants:

4 jeunes sous contrat CAE

17 personnes sous le statut d'une ATI

9 personnes sous contrat d'occupation temporaire indemnisée (OTI)

17 personnes ont signé une convention de bénévole

En 2013 le nombre des nouveaux engagés a augmenté pour les ATI et les OTI tandis que le nombre des CAE a diminué.

Personnel encadrant

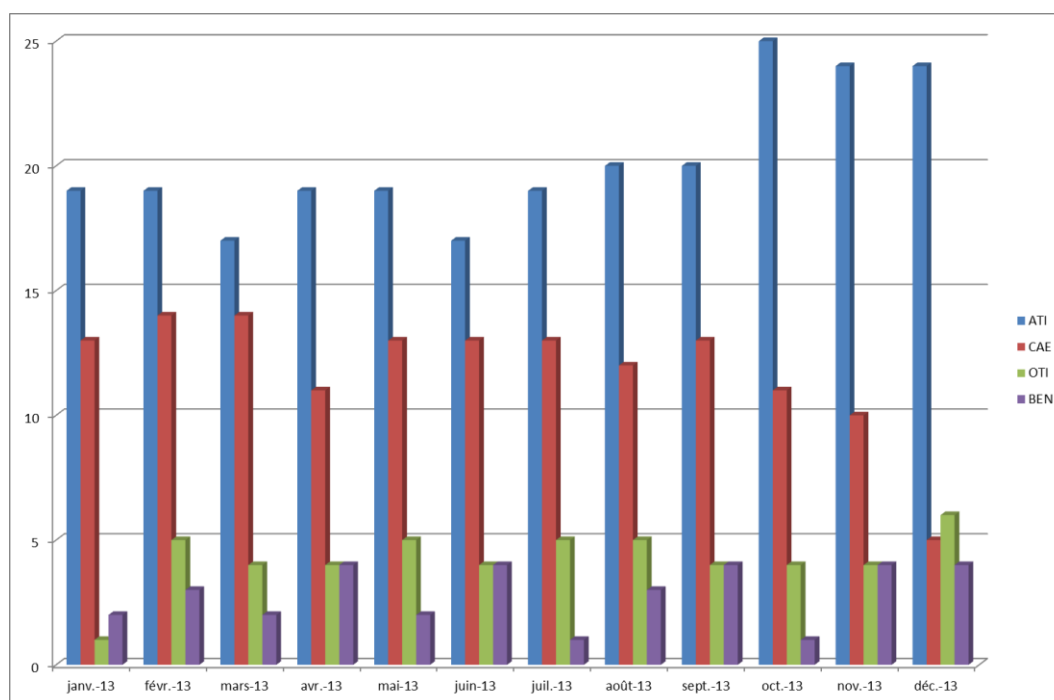
Le personnel encadrant est de 13 personnes et se compose comme suit :

1 chargée de direction; 1 éducatrice diplômée; 1 électricien ;
 1 mécanicien; 2 menuisiers; 1 chauffage-sanitaire; 1 éducateur instructeur;
 1 serrurier; 2 chauffeurs; 1 vendeuse; 1 cuisinier.

Formation continue du personnel:

- 4 chauffeurs ont participé à la « formation continue pour chauffeurs » cette formation était obligatoire et concerne la validité du permis camion.
- 2 chefs d'équipe participent à la formation « train the trainer » ; c'est une qualification des aptitudes pédagogiques, des compétences indispensables pour un bon encadrement de personnes à problèmes multiples
- un chef d'équipe a participé à la formation « Auffrischkurs für Abfallbeauftragte »

Statistiques



En 2013, le nombre des ATI a augmenté de 20 à 25 personnes tandis que le nombre des CAE a diminué de la moitié de 12 à 5 ouvriers seulement à la fin de l'année.

Entrées en 2013

| | |
|-----------|------|
| ATI : | 17 |
| CAE | 4 |
| Bénévoles | 17 * |
| OTI | 9 |
| Total | 45 |

*Parmi les 17 personnes qui ont commencé en bénévolat

- 1 personne a trouvé un emploi CDD
- 5 personnes ont rempli les conditions pour contrat CAE
- 5 personnes ont rempli les conditions pour contrat ATI
- 2 personnes ont commencé une thérapie
- 1 personne sans info
- 3 personnes sont toujours en bénévolat chez Nei Aarbecht

Sorties en 2013

| | |
|-----------|----|
| ATI | 11 |
| CAE | 15 |
| OTI | 4 |
| Bénévoles | 5 |
| Total | 35 |

Motifs de départ :

- 7 démissions pour un autre travail au marché privé
- 11 fins de contrat
- 7 faute grave (absentéisme, rechute alcool ou drogues)
- 2 raisons familiales
- 3 problèmes de santé
- 2 changements de lieu d'affectation au sein du CNDS
- 3 DIVERS (1 est décédé, 1 a eu un contrôle du FNS, 1 sans info)

Présentation de la structure

| Nom du service/ Organisme gestionnaire | Nombre de personnes encadrés | Hommes | Femmes | Perspective concrète en termes d'emploi/de formation | Pas de perspective concrète en termes d'emploi/de formation | Jours de présence |
|--|------------------------------------|--------|--------|--|--|--------------------------------|
| Nei Aarbecht | 74 | 64 | 10 | 27 | 47 | 46474 heures/ 5809,25 jours |

Tranche d'âge de la population cible

| Âge | Hommes | Femmes | Total |
|-------|--------|--------|-------|
| < 18 | 0 | 0 | 0 |
| 18-25 | 20 | 2 | 22 |
| 26-30 | 8 | 1 | 9 |
| 31-40 | 7 | 4 | 11 |

| | | | |
|---------|----|---|----|
| 41-50 | 17 | 3 | 20 |
| 51-60 | 12 | 0 | 12 |
| 61-70 | | | |
| 71-80 | | | |
| > 80 | | | |
| inconnu | | | |

| Nationalité de la population cible | | | |
|------------------------------------|--|-----------------------------------|-------|
| Nationalité | Hommes | Femmes | Total |
| luxembourgeoise | 30 | 6 | 36 |
| ressortissants UE | 27 (Port: 19 ; ital: 3 ; esp :1; belge:1; Franç:2; CV:1) | 3 (Port:1 ; belge: 1 ; Allem: 1) | 30 |
| ressortissants non UE | 7 (albanais 1 ; Iran 1; Inde 1; Kosovo 1; Maroc 1; Montenegro 1: sans info 1) | 1 (Albanaise: 1) | 8 |

Projets en 2013

- **Aménagement du terrain de Nei Aarbecht**

Ce projet a été réalisé au cours de l'année 2013 par des firmes externes mais il reste encore beaucoup de travaux à réaliser par nos propres équipes de travail notamment l'aménagement d'un étang pour récupérer l'eau de pluie destinée pour l'arrosage du jardin, la clôture en bois, les bordures autour des chemins etc.

- **Projet « Re-Use »**

Dans le cadre de la loi relative aux déchets, la SuperdrecksKëscht a engagé un coordinateur pour promouvoir le réemploi d'objets qui ne sont pas de déchets et de les réutiliser pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

Lors d'une visite, le coordinateur de la SuperdrecksKëscht a jugé positive le projet Nei Aarbecht qui est déjà très proche du concept Re-Use. L'idée est de promouvoir le réemploi, de rendre plus efficace les collectes d'objets et de créer des magasins second hand à travers le pays.

La SuperdrecksKëscht a proposé à Nei Aarbecht une convention de collaboration.

Vollekskichen

Objectifs principaux de la Vollekskichen

- Offrir des repas à prix modérés à des gens à petit revenu (clientèle cible)
- Lieu de rencontre pour personnes isolées.
- Offrir des remises au travail à des jeunes chômeurs, difficiles à placer sur le 1^{er} marché du travail (but de la réintégration), ainsi qu'à des chômeurs plus âgés à longue durée qui ont des chances très minimales d'être placés sur le 1^{er} marché de travail.
- Réintégration professionnelle dans les mesures du possible
- Gestions financières à base volontaire

Depuis 2012 la Vollekskichen est une entité autonome vis-à-vis de la structure Nei Aarbecht.

Repas

| Mois | Repas 2013 | | | |
|----------------|--------------|-------------|--------------|--------------|
| | Midi | Soir | Weekend midi | Weekend soir |
| Janvier | 2751 | 145 | 846 | 51 |
| Février | 2370 | 87 | 892 | 49 |
| Mars | 2591 | 159 | 994 | 67 |
| Avril | 2127 | 171 | 574 | 80 |
| Mai | 2119 | 140 | 439 | 83 |
| Juin | 1297 | 164 | 538 | 111 |
| Juillet | 1796 | 196 | 390 | 78 |
| Août | 1337 | 173 | 377 | 83 |
| Septembre | 1656 | 205 | 495 | 104 |
| Octobre | 1993 | 330 | 460 | 91 |
| Novembre | 2025 | 277 | 531 | 96 |
| Décembre | 1400 | 164 | 365 | 80 |
| TOTAL : | 23462 | 2211 | 6901 | 973 |

De janvier à mars, le nombre de repas vendus est très élevé à cause de l'Action Hiver. En juin les 4 jours de fermeture pour rénovations ont baissé le nombre de repas vendus en semaine.

En août le chiffre baisse encore : beaucoup d'ouvriers sont en congé et à cause de la chaleur, beaucoup de gens ne mangent pas un repas complet à midi.

En décembre le nombre de repas est encore très bas puisqu'un grand nombre de personnes va manger à la structure de jour de l'Action Hiver, entre autre les personnes, qui auparavant sont venues à la Vollekskichen avec des bons de presbytères.

Depuis l'Action Hiver 2013-2014, les repas gratuits ne sont pas seulement réservés aux personnes qui dorment à la structure de nuit, mais à tout le monde qui a des difficultés pour se payer un repas chaud par jour.

| moyenne repas midi/jours ouvrables | | | | | |
|------------------------------------|------|------|------|------|------|
| 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
| 72 | 77 | 85 | 85 | 92 | 93 |

On peut noter un nombre croissant des repas servis de 2008 à 2013. Cette croissance ne provient pas seulement des repas donnés lors de l'action Hiver, mais surtout des bons donnés par différentes paroisses.

Total repas de 2008 à 2013 :

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| repas midi jours ouvrables | 18.590 | 19.943 | 22.218 | 21.904 | 23.379 | 23.462 |
| repas soir jours ouvrables | 1.441 | 857 | 1.270 | 1.384 | 1.722 | 2.211 |
| repas midi week-end et jours de fête | 5.413 | 5.866 | 6.167 | 6.249 | 7.451 | 6.901 |
| repas soir week-end et jours de fête (lunch-bags) | 1.568 | 1.339 | 993 | 953 | 981 | 973 |
| Total repas | 27.012 | 28.005 | 30.648 | 30.490 | 33.533 | 33.547 |

Plus que la moitié des repas vendus sont payés par bons

Action Hiver

Evolution des demandes dans le cadre de l'Action d'Hiver (2008 – 2013)

| Nom du service Organisme gestionnaire | Nombre de nuitées 2008 | Nombre de clients 2008 | Nombre de nuitées 2009 | Nombre de clients 2009 | Nombre de nuitées 2010 | Nombre de clients 2010 | Nombre de nuitées 2011 | Nombre de clients 2011 | Nombre de nuitées 2012 | Nombre de clients 2012 | Nombre de clients 2013 |
|---|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Volleks | | 278 | | 2435 | | 3894 | | 4404 | | 7468 | 4225 |
| kichen | | | | | | | | | | | |

Le nombre de clients 2013 inclut les repas servis de janvier à mars 2013.

Il est plus bas que les années précédentes parce que Vollekskichen n'est plus impliqué dans l'Action Hiver 2013-2014.

| Action Hiver 2012-2013 | | | | |
|------------------------|------------------------|------------------------|---------------------|-------------------------|
| mois | <u>min. repas/jour</u> | <u>max. repas/jour</u> | <u>moyenne/mois</u> | <u>total repas midi</u> |
| déc.2012 | 3 | 33 | 18 | 518 |
| jan.2013 | 15 | 52 | 36 | 1125 |
| fév.2013 | 39 | 56 | 47 | 1310 |
| mar.2013 | 40 | 49 | 45 | 1395 |
| avr.2013 | 40 | 46 | 44 | 395 |
| | | | | 4743 |

| | |
|------------------------|------------|
| Total:2008-2009 | 2176 repas |
| Total:2009-2010 | 3917 repas |
| Total:2010-2011 | 3318 repas |
| Total:2011-2012 | 5984 repas |
| Total:2012-2013 | 4743 repas |

Personnel encadrant

En 2013 la Vollekskichen a employé 4 personnes :

1 éducatrice graduée responsable 40h/semaine à partir du 1.10.2013 (auparavant 36h/semaine). Chargée de direction depuis septembre 2012

2 cuisiniers 40 h/semaine

1 artisan 40 h/semaine

Une présence doit être garantie à la Vollekskichen tous les jours ouvrables de 7.30h à 18.00h et de 9.30h à 15.30h les samedis, dimanches et jours de fête, donc 65 heures/semaine et 365 jours par année.

Formation continue

Suite à un contrôle du Ministère de la Santé le 14 août 2012, les 2 cuisiniers ont suivi une formation sur les critères actuels en Hygiène des denrées alimentaires qui a eu lieu en 3 modules.

Continuellement : Formations internes en petits groupes et formation individuelle des ouvriers (due à la fluctuation du personnel ouvrier).

Financement / Conventions

- Le Ministère de la Famille prend en charge le poste de l'éducatrice graduée, chargée de direction
- Le MiFa garantit les revenus des ouvriers ATI
- Ministère du Travail (2 cuisiniers qualifiés chefs d'équipe, chacun 40h/sem.)
- Le Ministère du travail garantit le revenu des chômeurs indemnisés (OTI) et 85% des revenus des CAE 32h/semaine ainsi que 75% des CAE 40h/semaine. Le reste des revenus CAE a dû être couvert par l'a.s.b.l. CNDS.
- Ville de Luxembourg : mise à disposition du bâtiment, de l'eau, gaz et électricité ainsi que :
- contribution + - 75 % du poste de l'artisan qualifié 40h/semaine, les 25% restants doivent être couverts par l'a.s.b.l. CNDS.
- CNDS a.s.b.l.

La Vollekskichen ne dispose pas de budget de fonctionnement mais le Ministère de la Famille finance de manière régulière des équipements défectueux ou obsolètes.

Services de l'Entraide

Les Services de l'Entraide ayant leur hall à Troisvierges visent à offrir à des personnes marginalisées socialement et très éloignées du marché du travail une structure de réinsertion sociale et professionnelle dont le but est une guidance vers une vie socioprofessionnelle ordinaire.

Activités

Les différents projets proposent une aide à l'emploi dans différents domaines tels que :

L'environnement et le jardinage : services en relation avec l'entretien de la nature et des travaux d'aménagement de l'environnement (avec Èmwelt an Natur, l'administration des Eaux et Forêts, les communes du nord du pays, diverses associations non lucratives telles que le Sicler, zones industrielles,...) ainsi que la mise en place et la gestion d'un jardin de grande surface en collaboration avec une association locale de mise en valeur de la nature (Naturpark-Our).

Atelier Cuisine-Entretien : Cette équipe prépare les repas de midi pour les travailleurs présents sur le site et propose, au besoin des formules à emporter. Elle gère la cantine et rend le lieu convivial par son service, la préparation du café ou autres évènements.

Les menus sont variés et incluent un maximum de légumes du jardin. Le personnel s'occupe aussi, en saison, de la conservation et transformation des produits du jardin : confitures, choucroute, bocaux, sous-vide....

L'équipe est également chargée de l'entretien des locaux et du linge. Le service de buanderie n'est pas réservé qu'aux vêtements de travail, il propose aussi à la demande, le repassage de vêtements privés.

L'organisation du travail par poste permet à certain un travail à temps partiel.

Elwenter Kleederstuff : Collecte des vêtements en faveur de familles et personnes dans le besoin : revenus modestes, maladie, RMG, allocation de chômage mais aussi des familles monoparentales ou encore les victimes de la crise actuelle.

La collecte et la redistribution des vêtements soulagent non seulement les bénéficiaires de cette action mais permettent également aux Services de l'Entraide d'employer quelques personnes en plus dans le cadre d'une activité temporaire d'insertion (ATI).

Les travaux proposés dans ce projet toucheront au triage, au nettoyage et la réparation des vêtements mais aussi à la vente (à prix modiques) et la gestion de la boutique des vêtements de seconde main.

Treffpunkt : Une boutique de vêtements de seconde main à prix modiques pour soutenir les personnes en difficulté. Une buanderie sociale avec l'aide sur place pour laver, plier et repasser. Un local de rencontre pour discuter, boire un café et recevoir diverses informations et conseil sur le plan social.

Sous-traitance :

Atelier de cartonnerie (collage et pliage)

Atelier mailing,

Atelier métal,

Atelier peinture,

Atelier bois,

Formation : Notre structure met également l'accent sur la formation dans les différents domaines traités. Les chefs d'équipe ne doivent pas uniquement effectuer une tâche avec leur équipe, ils doivent aussi apprendre à nos clients à utiliser les outils de manière correcte et rationnelle, leur montrer toute la gamme de travaux de jardinage et de paysagisme qui existe et leur expliquer la raison de faire ces travaux. L'entretien et la réparation de notre matériel est partiellement effectué par nos équipes de travail.

Le responsable de la cantine réalise des recettes simples et économiques que les clients peuvent reproduire facilement à la maison, il leur apprend les rudiments de la cuisine et de l'entretien du linge.

Il leur inculque aussi les principes d'hygiène HACCP, qui sont d'application dans tout le domaine de la restauration.

Une formation à l'utilisation basique d'un ordinateur est proposée (rédaction d'une lettre de candidature, d'un CV...)

D'autre part, une formation en conducteur de chariot-élévateur sera proposée à nos clients dans notre hall polyvalent de Troisvierges.

Ces diverses formations représentent un atout non négligeable pour nos bénéficiaires lors de la recherche d'un emploi à l'extérieur.

Tourisme :

Balisage : Il s'agit de baliser les sentiers touristiques à travers tout le Grand-Duché de Luxembourg. (Circuits auto-pédestre, grande randonnée,)

Entretien : cette équipe assure l'entretien des sentiers touristiques du Grand-Duché (débroussaillage, pose d'escaliers, aménagement de passerelles ou de ponts)

Mullerthal : cette équipe s'occupe du balisage et de l'entretien de sentiers touristiques de la région Mullerthal (Mullerthal-Trail).

Objectifs :

Les Services de l'Entraide visent à offrir à des personnes marginalisées socialement et très éloignées du marché du travail une structure de réinsertion sociale et professionnelle avec pour but une intégration professionnelle dans le milieu normal du travail.

Notre structure de travail fonctionne en respectant aussi les intérêts économiques (rythme de travail, ponctualité, concurrence, productivité,...) afin de garder nos usagers aussi proches que possible du premier marché du travail.

Population :

Le point commun de nos bénéficiaires est qu'ils sont tous en rupture totale avec le système socio-économique actuel.

Outre l'absence d'un emploi fixe, les personnes présentent une multitude de problèmes comme :

- Des revenus modestes,
- Des lacunes intellectuelles et/ou une inadéquation scolaire puis professionnelle,
- Une tendance à la surconsommation d'alcool, de drogues illicites ou de médicaments,
- Une santé mentale et physique instable,

Une inscription à l'administration de l'emploi est une condition nécessaire afin de pouvoir participer à une activité au sein de nos équipes.

| Nom du service / Organisme gestionnaire | Nombre de personnes encadrées | Hommes | Femmes | Perspective concrète en termes d'emploi/formation | Pas de perspective concrète en termes d'emploi/formation | Jours de présence |
|---|--|---|--------|---|--|-----------------------------|
| Services de l'Entraide | 145 | 112 | 33 | 7 | 0 | 11580 à 8h/j 4230 à 4h/j |
| Nationalité | Hommes | Femmes | Total | | | |
| Luxembourgeoise | 63 | 21 | 84 | | | |
| Ressortissants UE (précisez) | 30Port. 3Italie. 2Franc. 1Neederland, | 2 Italie, 3Franc, | 41 | | | |
| Ressortissants non UE (précisez) | 1Nigeria, 2Macedonia, 4Capvert, 1Iran, 1 Algérie 1 Kosovo, 1Maroc, 1 Albanie, 1 Brésil, 1 Serbie, | 1 Philippines, 1 Bénin, 1 Pérou, 3Capvert, | 20 | | | |

Evolution des demandes auprès des services pour adultes depuis le début de la crise financière et économique (2008 – 2013)

| Nom du service Organisme gestionnaire | 2008 | 2008 | 2009 | 2009 | 2010 | 2010 | 2011 | 2011 | 2012 | 2012 | 2013 | 2013 |
|---------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | Nombre de demandes | Nombre de dossiers | Nombre de demandes | Nombre de dossiers | Nombre de demandes | Nombre de dossiers | Nombre de demandes | Nombre de dossiers | Nombre de demandes | Nombre de dossiers | Nombre de demandes | Nombre de dossiers |
| Services de l'Entraide | | 108 | | 112 | | 122 | | 140 | | 155 | | 145 |

Remarques : même si nos bénéficiaires sont peu nombreux à avoir trouvé un emploi sur le premier marché du travail ou autre stage en entreprise, il est clair que pour la majorité d'entre eux, le fait de travailler dans notre structure leur procure une meilleure autonomie socio- professionnelle notamment par le biais de la formation continue.

Financement / Conventions

Le Ministère de la Famille a financé la construction du hall dans les années '90. Il finance le salaire du chargé de direction.

La très grande partie est financée par le Ministère du Travail de l'Emploi par le biais de l'initiative sociale ainsi que par le biais du Fonds Social Européen.

Naturaarbechten

Naturaarbechten s'adresse à des personnes socialement défavorisées et très éloignées du marché de l'emploi. Ces personnes, qui ne trouvent généralement pas leur place sur le premier marché du travail, peuvent acquérir une certaine autonomie par le biais de travaux assistés dans le domaine de la nature. Une petite structure décentralisée dans le nord du Luxembourg permet aux ouvriers de travailler dans un entourage sans pression excessive et adapté à leurs capacités. Ainsi les personnes prises en charge par CNDS-Naturaarbechten ont la possibilité de travailler dans un cadre protégé au service de la collectivité.

Nombre et types d'activité réalisées avec la population cible

| Nom du service / Organisme gestionnaire | Nombre de personnes encadrées | Hommes | Femmes | Perspective concrète en termes d'emploi/de formation | Pas de perspective concrète en termes d'emploi/de formation | Jours de présence |
|---|-------------------------------|--------|--------|--|---|-------------------|
| CNDS-Naturaarbechten | 23 | 21 | 2 | 12 | 11 | 2127 |

Les travaux réalisés sont d'une grande utilité pour la collectivité. Beaucoup de missions contribuent au devoir du Luxembourg de remplir ses engagements internationaux en matière de maintien de la biodiversité. Ces travaux de protection de la nature réalisés pour le compte de l'Etat, de la fondation « Hellef fir d'Natur », de différentes communes ainsi que le « Naturpark Our » contribuent grandement au développement écologique régional. Depuis 2011, le projet „Aufbau Sozio-ökologischer Trittsteine im Norden Luxemburgs“ cofinancé par le Fonds Social Européen permet d'ouvrir de nouveaux domaines innovateurs. Un échantillon de ces travaux est : la collaboration avec les apiculteurs locaux, des plantations d'arbres, des visites de classes scolaires, la participation au festival ovin ou encore une collaboration avec la section locale de la Ligue pour la Protection de la Nature.

Le choix des personnes est fait en fonction des buts d'intégration visés par celle-ci. Les problèmes psycho-sociaux des personnes prises en charge sont multiples et peuvent être la pauvreté, le manque de qualifications ou encore un entourage social défavorisé.

Des formations externes ont été organisées selon les capacités des personnes encadrées. Notamment pour la manipulation des outils à risques (tronçonneuses, débroussailleuses) et pour les travaux forestiers (élagage, éclaircies, abattage d'arbres). Une formation continue en matière de gestion d'une pépinière d'arbres fruitiers haute-tige est donnée par un spécialiste externe de ce domaine.

Pour 2013 nous avons mis l'accent surtout sur les personnes avec un contrat ATI par rapport aux années précédentes, donc on avait 2013 moins des jeunes.

Généralités de la population cible :

| Nom du service / Organisme gestionnaire | Total : Nombre de clients différents | Nombre de journées de présence | Adultes | Mineurs | Familles | Nombre de jours de présence |
|---|--------------------------------------|--------------------------------|---------|---------|----------|-----------------------------|
| | | | | | | |

| | nts | nce | | | | | | | | |
|----------------------|-----|------|--------|--------|---------|---------|---------|-----------------|--------|--------|
| | | | Hommes | Femmes | Garçons | Fill es | Couples | Mono-parentales | Hommes | Femmes |
| CNDS-Naturaarbechten | 23 | 2127 | 21 | 2 | | | | | 2074 | 53 |

Séjour de la population cible :

| Nom du service/Organisme gestionnaire | Durée du séjour | Total : Nombre de clients différents | Hommes | Femmes |
|---------------------------------------|----------------------|--------------------------------------|--------|--------|
| CNDS- Naturaarbechten | < 1 semaine | | | |
| | 1 semaine – < 1 mois | | | |
| | 1 mois à 3 mois | 5 | 4 | 1 |
| | 3 mois à 6 mois | 5 | 4 | 1 |
| | 6 mois à 12 mois | 5 | 5 | |
| | 12 mois à 24 mois | 2 | 2 | |
| | Plus de 24 mois | 6 | | |

Tranche d'âge de la population cible

| Âge | Hommes | Femmes | Total |
|---------|--------|--------|-------|
| < 18 | 0 | 0 | 0 |
| 18 – 25 | 2 | 0 | 2 |
| 26 – 30 | 3 | 1 | 4 |
| 31 – 40 | 7 | 1 | 8 |
| 41 - 50 | 5 | 0 | 5 |
| 51 – 60 | 4 | 0 | 0 |
| 61- | 0 | 0 | 0 |

Nationalité de la population cible :

| Nationalité | Hommes | Femmes | Total |
|-----------------------|--------|--------|-------|
| Luxembourgeoise | 11 | 2 | 13 |
| Ressortissants UE | 10 | 0 | 10 |
| Ressortissants non UE | 0 | 0 | 0 |

Financement / Conventions

Seul le salaire du chargé de direction est pris en charge par le Ministère de la Famille.

La très grande partie est financée par le Ministère du Travail de l'Emploi par le biais du Fonds Social Européen.

Abrigado

Missions

Le centre Abrigado est composé de trois structures complémentaires, la structure de jour, la structure de nuit et la salle de consommation de drogues pour personnes toxicomanes. Le travail de l'Abrigado est centré sur la population du milieu de la toxicomanie. L'approche est basée sur un travail d'accès bas-seuil, centré sur l'acceptation, la tolérance, le respect et le non-jugement. L'offre de l'Abrigado est gratuite et anonyme et représente un lieu de protection et de repos pour les usagers.

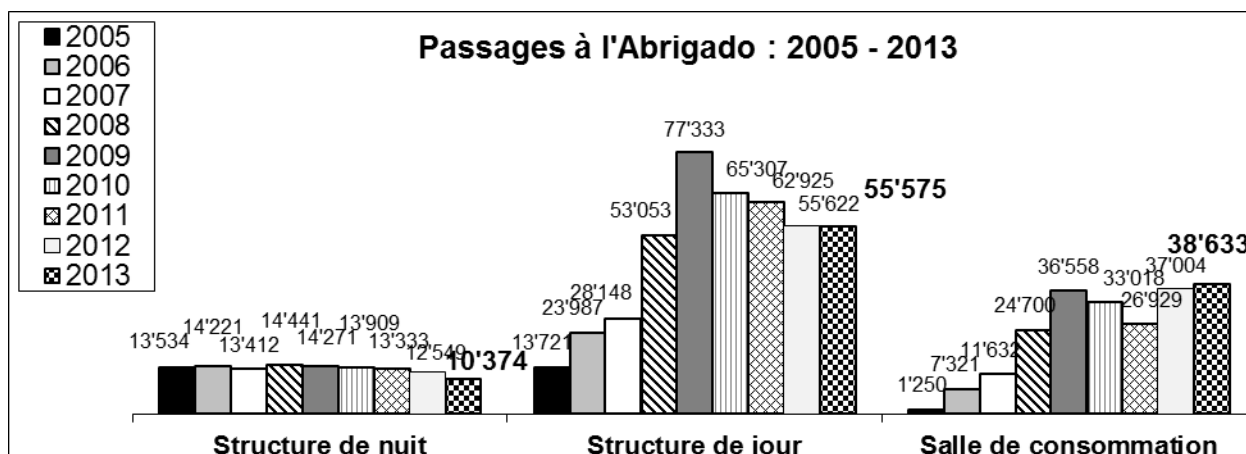
Offres de l'Abrigado:

Centre du jour avec Café, Salle de Consommation de drogues et Service Médical bas-seuil. Asile de Nuit avec 42 lits.

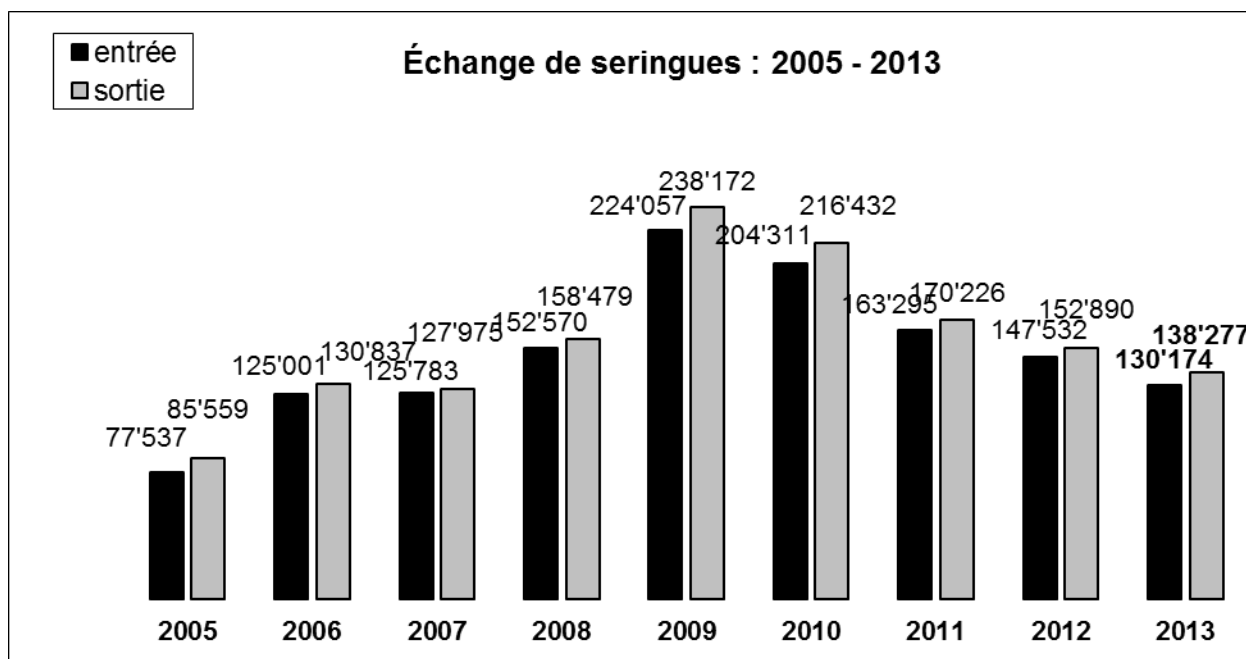
Rapport chiffré sur l'activité 2013

En 2013 la structure de jour (salle de consommation incluse) était ouverte pendant 309 jours. Les horaires d'ouverture étaient les suivants: structure de jour: 3 jours/semaine de 13h00 à 20h00 et 3 jours de 8h00 à 15h00. La structure de nuit était ouverte 7 jours/semaine de 22h00 à 7h30 pendant 365 nuits.

En 2013, l'Abrigado enregistrait 55.575 passages pour la structure de jour et 10.374 pour la structure de nuit. La salle de consommation comptait parallèlement 38.633 passages. Les usagers de la salle de consommation sont inclus dans les visites totales de l'Abrigado, parce qu'ils utilisent également les offres de la structure de jour et de la nuit.



Pendant l'ouverture de l'Abrigado, les clients peuvent échanger des seringues et se procurer gratuitement de l'eau stérile, de l'acide ascorbique, des tampons d'alcool et des filtres. Au total 138.277 seringues usagées étaient échangées contre 130.174 seringues nouvelles (2012: 152.890 contre 147.532). Promouvant le safer-use, l'Abrigado propose 3 différentes tailles d'aiguilles et microfiltres. En plus des feuilles d'aluminium et des chalumeaux pour sniffer, à usage unique, sont mis à disposition des clients.



1. La structure de jour

1.1. Offre

Le but principal du service de jour est d'offrir un lieu de repos pour des personnes toxicomanes. L'accueil tient compte des problématiques spécifiques liées à cette population. Le premier contact et l'approfondissement relationnel ont lieu dans une salle de séjour.

1.2. Consultation

Conseils relatifs à la consommation de drogues (substitution, sevrage et thérapie),
 Prévention/ informations SIDA, hépatites (safer-use, safer-sex),
 Consultation spécifique pour les femmes,
 Consultation psychologique, psycho-sociale et pour des questions d'ordre juridique,
 Consultation administrative : « aide de base » : (RMG, caisse de maladie, domiciliation).

1.3. Orientation, accès, accompagnement

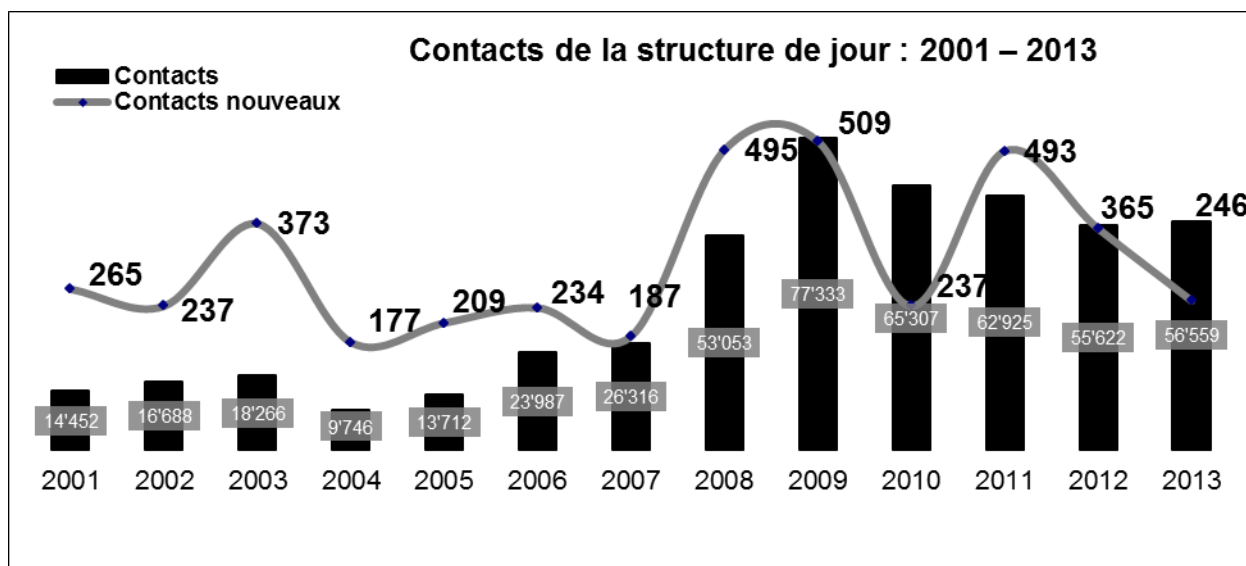
Visite en clinique et prison,
 Accompagnement lors de démarches administratives,
 Préparation et accès au sevrage, thérapie.

1.4. Intervention de crise

Il s'agit d'écoute active, de motivation et d'orientation en cas de crise. La structure de jour offre aussi la possibilité d'un entretien personnel (sur demande).

1.5. Rapport chiffré 2013 sur l'activité de la structure de jour

1.5.1. Contacts de la structure de jour : 2001 – 2013



La moyenne des contacts par jour est de 176 personnes (2012: 207, 2011: 207, 2010: 211; 2009: 216; 2008: 172). La structure est fréquentée en moyenne par 150 personnes pendant les matinées et par 205 personnes pendant les après-midis. Le pourcentage de femmes s'élève à 14 %.

1.5.2. Service médical

L'Abrigado offre aussi un service médical bas-seuil. Deux fois par semaine, les clients toxicomanes peuvent consulter un médecin généraliste.

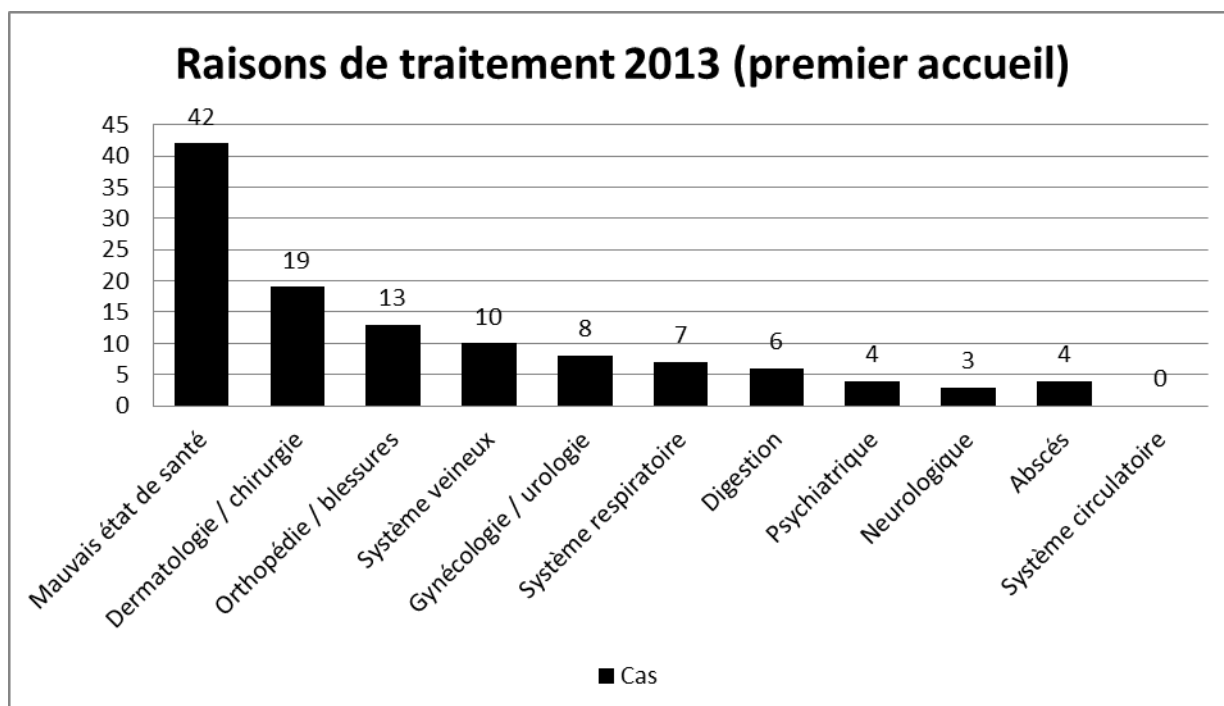
1.5.3. Clientèle

Les clients visés en premier lieu sont des personnes toxicomanes sans et avec caisse de maladie.

1.5.4. Interventions

Pendant tous les autres jours, les clients peuvent obtenir des petits soins médicaux, des soins de veines et de plaies dans l'infirmerie de l'Abrigado. En 2013, 2.771 clients (2012: 2.271; 2011: 2.017 ; 2010: 2.226) ont profité de soins à l'infirmerie et du service médical (73% hommes, 27% femmes). Dans ce cadre ont eu lieu 4.598 interventions (2012: 4.489; 2011: 2.630 ; 2010 : 3.905) de types différents (pansements, paramètres vitaux, injections, conseils, prises de sang, orientations et transferts). En outre l'Abrigado coopère, à raison de deux fois par mois, dans le Projet DIMPS (test rapide HIV et hépatite dans les locaux de l'Abrigado). 500 bons ont été établis pour la prise en charge de soins médicaux.

116 nouveaux clients ont été admis pour traitement au service médical avec établissement d'un dossier médical. Parmi eux 66% étaient assurés. Ils ont eu des traitements de base et ont été transférés dans d'autres services. 34% des clients admis étaient des sans-abris et n'avaient aucune assurance-maladie. Le médecin était présent pendant 119 jours (37% des jours ouvrables). L'infirmerie était ouverte pendant 309 jours. (100% des jours ouvrables)



Lors de l'admission du client la raison de son traitement était souvent une combinaison de différents facteurs.

En 2013, 128 analyses de sang ont été effectuées en laboratoire. 42 de ces analyses ont pu être réglées par une assurance-maladie. Pour les 86 analyses de clients sans caisse de maladie le paiement s'est fait par l'Abrigado. Par ailleurs ces 128 analyses en laboratoire incluent 38 tests HIV et 41 tests hépatites C.

2. Salle de consommation de drogues

La salle de consommation de drogues offre 7 tables et le client reçoit à l'accueil un étui avec tout ce dont il a besoin pour une injection stérile (nouvelle seringue, filtre, ascorbine, tampon d'alcool, cuillère). Dans le cadre des nouveaux containers 5 tables pour fumer de l'héroïne ont été installées. Pour cette forme de consommation on met des feuilles d'aluminium à disposition du client.

2.1. Clientèle

Des personnes toxicomanes majeures, non-substituées.

2.2. Offre

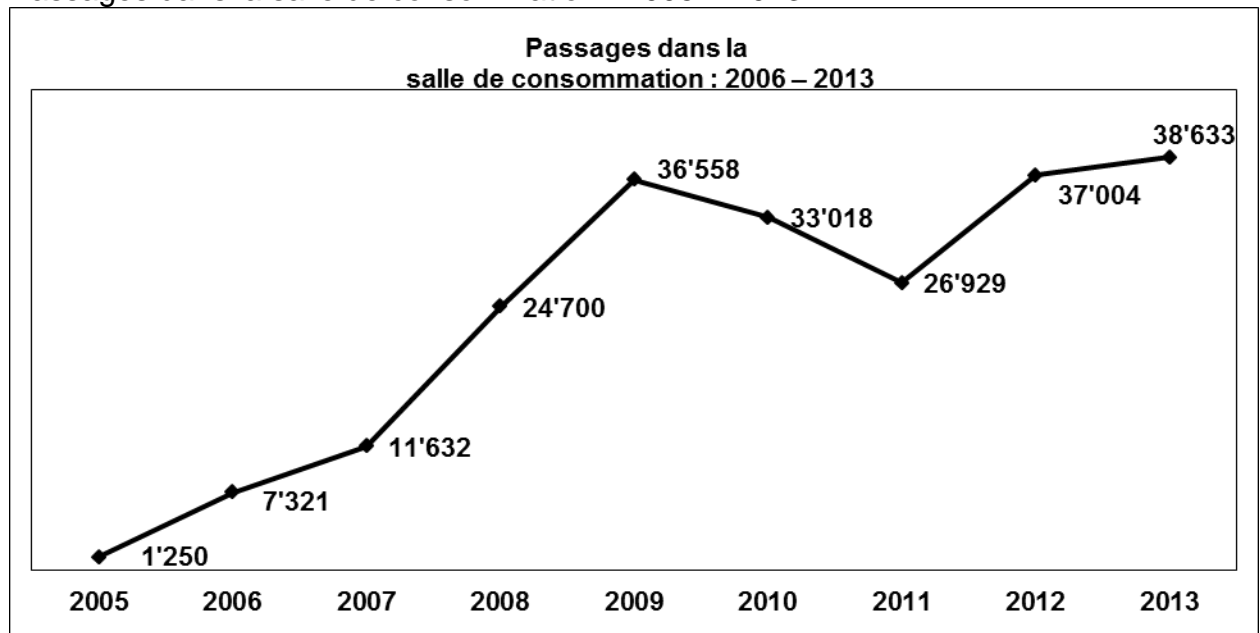
Consommation intraveineuse et par inhalation légale dans une salle hygiénique, matériel stérile pour injecter et fumer, safer-use, aide en cas d'urgence, information et orientation.

2.3. Rapport chiffré 2013 sur l'activité de la salle de consommation

En 2013, 38.633 passages (comptages multiples inclus) ont été enregistrés dans la salle de consommation et 40.610 processus de consommation ont eu lieu. Jusqu'à la fin de l'année 2013, 139 nouveaux contrats étaient signés par des personnes toxicomanes. Depuis l'ouverture en juillet 2005, 1.355 clients ont signé un contrat d'utilisation. Parmi les passages, 18% étaient des femmes et 82% des hommes, qui ont légalement consommé des drogues. La majorité des

contacts étaient âgés entre 35 et 44 ans (37%) suivis de ceux âgés entre 25 et 44 ans (37%) et de ceux âgés entre 18 et 24 ans (6%). 20% des contacts avaient 45 ans et plus.

Passages dans la salle de consommation : 2005 – 2013



En 2013, l'héroïne (93%) était la drogue la plus consommée suivie de la cocaïne avec 4% et les cocktails avec 3%. (2012: Héroïne: 95%; cocaïne: 3%; cocktails: 2%).

Les formes de consommation se présentent comme suit: 51% de consommation intraveineuse, 43% fument de l'héroïne et 6% sniffent. La possibilité de sniffer ou de fumer de l'héroïne devrait aider les clients de changer d'une forme de consommation à grands risques, (consommation intraveineuse), à une forme à petits risques et moins malsains. Avec 20.896 actes de consommation intraveineuse en 2013 (2012: 24.537; 2011: 31.588, 2010: 39.960) on a pu voir une réduction de cette forme de consommation de 48% par rapport à 2010 et un changement vers une autre forme de consommation.

Pendant l'année 2013, l'équipe de l'Abrigado a pris en charge 54 (2012: 37) surdoses avec perte de conscience et 324 surdoses sans perte de conscience (2012: 276) L'aide et les mesures à prendre dépendent de la gravité de l'overdose et se composent d'une stimulation verbale ou talking down, d'un contrôle des paramètres, de la pratique de la respiration artificielle, de massages cardiaques et si nécessaire de l'appel d'une ambulance. Le Samu a été appelé à 42 reprises (2012: 43) et la Police 2 fois (2012: 2).

Dans ce cadre ont eu lieu 7 429 consultations sur le thème de safer-use(2012: 6.086; 2011: 1.938) et 701 conversations informatives (2012: 1.043; 2011 : 806 ; 2010: 1.388; 2009: 710). 216 clients étaient orientés vers la structure de jour ou vers une autre institution. Ils ont saisi l'opportunité de faire un sevrage, une substitution ou une thérapie.

3. La structure de nuit

Il s'agit d'une structure d'hébergement d'urgence spécialisée pour les personnes toxicomanes avec une capacité de 42 lits.

3.1. Offre

L'offre de nuit se distingue par un accueil aisé et sans obligation. Elle représente, comme la structure du jour, un lieu de repos et de protection. Accueil sans obligation et maintenance du contact.

3.2. Réduction des dommages (harm-reduction)

Conseils en safer-use, safer-sex, accès aux soins médicaux.
Renforcement de l'auto-détermination, aide au quotidien.

3.3. Intervention de crise

L'accent est mis sur l'écoute active, motivation et orientation en cas de crise.

3.4. Rapport chiffré 2013 sur l'activité de la structure de nuit:

La structure de nuit était ouverte pendant 365 jours en 2013 (100%). Le taux moyen d'occupation durant l'année était de 68% (2012: 82%; 2011 : 87% ; 2010: 90% ; 2009: 91%; 2008: 92%); donc 864 clients par mois et 29 lits en moyenne occupés par nuit. Depuis l'ouverture de la structure en décembre 2003, 2.562 clients différents ont bénéficié de cette offre.

La structure de nuit a accueilli parmi ces clients une proportion de 80% d'hommes et 20% de femmes en 2013.

La majorité des usagers avaient entre 25 et 34 ans (43%) suivis de personnes âgées entre 35 et 44 ans (34%). 9% étaient âgés entre 18 et 24 ans et 14% étaient âgés de 45 ans ou plus. 203 nouveaux clients ont été enregistrés.

Contacts de la structure de nuit et exploitation des lits (%) par mois en 2013

